

Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre liste de diffusion.

Si vous ne pouvez pas voir ce message correctement, [ouvrez-le dans un navigateur web](#)

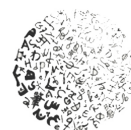
Centre québécois du P.E.N. international

Infolettre no 90

Mardi 28 avril 2020



écriture et liberté



pen
INTERNATIONAL



Des manifestants, réclamant la libération du blogueur saoudien Raïf Badawi, ont simulé une séance de flagellation lors d'un rassemblement organisé devant l'ambassade de l'Arabie saoudite à Washington, le 15 janvier 2015. Photo : Nicholas Kamm, archives Agence France-Presse.

Arabie saoudite : suppression de la flagellation

- Riyad, 25 avril 2020

L'Arabie saoudite a aboli la très critiquée peine de flagellation de son système pénal pour « se conformer aux normes internationales des droits humains (contre) les châtiments corporels », selon un document de la Cour suprême consulté samedi par l'Agence France-Presse (AFP).

Le royaume ultraconservateur est régulièrement accusé de violations des droits de l'homme par les ONG qui dénoncent entre autres la peine de flagellation applicable en cas de meurtre, d'atteinte à « l'ordre public » ou même de relations extra-conjugales.

« La Commission des droits humains se félicite de la récente décision de la Cour suprême d'éliminer la flagellation comme peine potentielle », a déclaré dans un communiqué vendredi soir, Awad Al-Awad, président de cette commission, un organisme gouvernemental.

« Aux termes de cette décision, les précédentes condamnations à la flagellation seront remplacées par des peines de prison et des amendes », a-t-il ajouté. « Cette réforme est un pas en avant considérable » en matière des droits de la personne, selon lui.

La date exacte de la décision d'abolir la flagellation n'a pas été précisée.

Elle n'a pas été rendue publique, mais a été rapportée par plusieurs médias locaux, dont le journal gouvernemental *Okaz*, citant des « sources haut placées ».

Depuis que Mohammed ben Salmane est devenu prince héritier en 2017, l'Arabie saoudite est particulièrement pointée du doigt par les organisations de défense des droits de l'homme. L'ouverture économique et sociale promue par le prince Mohammed s'est accompagnée d'une répression accrue contre les voix discordantes, au sein de la famille royale comme dans le milieu des intellectuels et militants.



Assassinat de la journaliste vénézuélienne María Elena Ferral Martínez

- 30 mars 2020

Le Centre PEN de Guadalajara condamne vivement l'assassinat de la journaliste vénézuélienne María Elena Ferral Martínez, qui a été victime de ce crime le lundi 30 mars dans la ville de Papantla, dans l'État de Veracruz.

Il appelle également les autorités mexicaines à mener une enquête rapide et exhaustive afin d'élucider cet assassinat, sans exclure les vrais motifs qui seraient liés au sexe ou à l'activité professionnelle de María Elena Ferral Martínez, car cet incident constitue de toute évidence une nouvelle attaque contre le droit à la liberté d'expression. De fait, il est demandé aux autorités d'examiner toutes les pistes d'investigation possibles.

Enfin, le Centre PEN de Guadalajara souhaite exprimer ses sincères condoléances et sa solidarité à la famille de María Elena Ferral Martínez, à ses collègues journalistes et à la société mexicaine.



Jennifer Egan, présidente, PEN Amérique

La poursuite de PEN Amérique contre Trump est autorisée!

Une lettre de Jennifer Egan, présidente, PEN Amérique

L'importance de reportages véridiques et factuels à propos du gouvernement n'a peut-être jamais été aussi évidente qu'en ce moment, alors que nous affrontons une crise de santé publique. C'est pourquoi je suis heureuse de vous informer que nous avons reçu hier (le 24 mars 2020) une décision de justice autorisant le déclenchement du procès de PEN Amérique contre le président Donald Trump – intenté pour affirmer le droit des journalistes à réaliser des reportages critiques, et ce, sans menaces ni représailles de la Maison Blanche.

Au tout début, lorsque nous avons envisagé de déposer cette plainte, certains avaient des doutes, se demandant si PEN Amérique pouvait avoir gain de cause en raison du fait que l'organisation n'avait jamais rien fait de tel auparavant. Toutefois, la campagne acharnée de Trump à la Maison Blanche pour intimider et menacer les journalistes nous a poussés à défendre le Premier Amendement. Conséquemment, nous avons constitué une équipe juridique de haut calibre, vous ralliant à nous, ainsi que nos membres et sympathisants, pour fièrement déposer ladite plainte.

Alors que nous sommes actuellement aux prises avec une catastrophe sanitaire, forcer nos dirigeants à rendre des comptes grâce au journalisme factuel est devenu une question de vie ou de mort. Par la décision du tribunal cette semaine, le président américain est averti que

l'intimidation des médias pour les acculer au silence viole nos droits constitutionnels et le serment qu'il a prêté pour prendre ses fonctions.

ACTIVITÉS DU CENTRE QUÉBÉCOIS DU P.E.N. INTERNATIONAL



Il est toujours temps de signer les pétitions pour la libération des cinq écrivains soutenus par Livres comme l'air cette année : ILHAM THOTI (Chine), NOUF ABDULAZIZ AL JEWARI (Arabie saoudite), JIHAD ASAD MOHAMED (Syrie) et NEDIM TÜRFENT (Turquie). Rappelons que la cinquième écrivaine soutenue, TRÂN THI NGA (Vietnam), a été libérée.

Signez ici : <https://livrescommelair.ca/>



Départ d'Annie Pénélope Dussault

Madame Annie Pénélope Dussault, membre du conseil d'administration de P.E.N.-Québec depuis bientôt cinq ans, a récemment présenté sa démission, son travail d'interprète/traductrice professionnelle en russe-anglais-français devenant de plus en plus exigeant. Elle a été particulièrement active lors du 81e Congrès international du P.E.N. qui a eu lieu à Québec en 2015. Elle siégeait au Comité pour la traduction et les droits linguistiques et s'est grandement investie dans les différentes manifestations publiques de *Livres comme l'air*, qui ont lieu chaque année dans différentes villes du Québec. La qualité de son travail, ses conseils judicieux et son dévouement à la cause de la liberté d'expression étaient précieux et vont nous manquer. Le conseil d'administration la remercie chaleureusement et lui souhaite de tout cœur de belles réussites, autant personnelles que professionnelles.

Assemblée générale annuelle par courriel

L'assemblée générale annuelle s'est tenue par courriel entre le 1er et le 9 avril; 19 personnes ont pris connaissance des documents et participé au vote. Il n'y avait pas d'élection au conseil d'administration cette année. Nous remercions les membres ayant participé à ce vote.

Activités annulées

En raison des circonstances actuelles, plusieurs activités seront annulées en mai et juin : les interventions du Centre et du Comité Femmes au Festival Metropolis bleu, l'activité à la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal ainsi que le spectacle « Poètes en détention » organisé par les Journées de la diaspora et le Centre québécois du P.E.N. international pendant le Festival de poésie de Montréal.

Renouvellement de votre cotisation

Le Centre québécois du P.E.N. international vous tend à nouveau la main. Saviez-vous que les frais d'adhésion et les dons de nos membres sont notre seule source de revenus, notre organisme n'étant admissible à aucune subvention gouvernementale?

Votre adhésion au Centre québécois du P.E.N. international contribuera à la libération de plusieurs écrivains à travers le monde ou à la fin du harcèlement qu'ils endurent, encore aujourd'hui, dans ce climat de pandémie.

Si vous avez déjà renouvelé votre adhésion, nous vous en remercions.

Si vous ne l'avez déjà fait, et que vous êtes en mesure de le faire malgré la pandémie, nous vous invitons à payer votre cotisation en ligne à <https://penquebec.org/adherer/> ou de renvoyer le formulaire que vous trouverez sur le site au même endroit, avec votre chèque. Dans les circonstances actuelles, nous utilisons une adresse temporaire pour l'envoi des chèques :

Centre québécois du P.E.N. international
7. avenue Verdi
Laval (Québec) H7N 3C1

Votre nouvelle carte sera valide du 1er janvier au 31 décembre 2020.

En vous remerciant du fond du cœur,

Le Conseil d'administration du Centre québécois du P.E.N. international



Twitter

Suivez-nous sur Twitter pour rester à jour concernant les nouvelles et autres informations de notre entreprise.



Facebook

Souscrivez à notre page Facebook pour suivre nos nouvelles, nouveautés et autres discussions.

**Les membres du Conseil d'administration
du Centre québécois du P.E.N.**

international :

Président :

Gaston Bellemare

Vice-présidente - Québec :

Nora Atalla

Trésorière :

Michèle Bernard

Administrateurs :

Germaine Beaulieu

Salah El Khalfa Beddiari

Louis Jolicœur

Pauline Michel

Diane Régimbald

Félix Villeneuve

Coordonnatrice :

Dominique Gaucher

Membres d'honneur :

Raïf Badawi (Arabie saoudite)

Asli Erdogan (Turquie)

Angye Gaona (Colombie)

Homa Hoodfar (Iran-Canada)

***La littérature ne connaît pas de frontières et doit demeurer une
devise commune à tous.***

Charte du PEN

3492, av. Laval. Montréal, Québec H2X 3C8

Pour cesser de recevoir des courriels de notre part, [cliquez ici pour vous désabonner.](#)

C.P. 23279, C.P. des boulevards, Laval, Québec H7N 6K1